

Redoine Faïd se cachait sous une burqa... C'est pas illégal les burqas, en France, Edouard Philippe ?

écrit par Christine Tasin | 4 octobre 2018

5 ANS APRÈS LA LOI SUR LA BURQA
LA POLICE EST TOUJOURS AUSSI RIGoureuse



Au lieu de pavoiser parce que l'assassin d'un gendarme, qui s'était évadé de prison il y a 3 mois, a été retrouvé et arrêté, vous devriez démissionner, Edouard Philippe.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/direct-le-braqueur-redoine-faid-arrete-dans-l-oise-03-10-2018-7909671.php>

Cet assassin vivait paisiblement en territoire islamisé depuis des mois, préparant de nouveaux forfaits, en se faisant passer pour une musulmane.

5 ANS APRÈS LA LOI SUR LA BURQA LA POLICE EST TOUJOURS AUSSI RIGoureuse



Comment se fait-il que cet homme, recherché par toutes les polices de France, ait choisi la burqa interdite pour se dissimuler ?

Toute emburkinée n'est-elle pas censée être contrôlée, verbalisée, amenée au commissariat le plus proche, Edouard Philippe ?

N'y a-t-il pas une loi qui interdit, en France, de se promener en étant méconnaissable, la tête cachée, Edouard Philippe ?

Il est évident que si Redoine Faïd se promenait en burqa c'est qu'il était assuré... de ne pas être reconnu et, surtout, de ne pas être contrôlé.

Voici l'état de la France sous votre gouvernement, Edouard Philippe, sous Macron l'incompétent et le traître à la nation, avec, en sus, le cacochyme Collomb à l'intérieur.

Les assassins de nos policiers, comme les terroristes, peuvent se sentir en sécurité dans la rue grâce à la burqa que pas un policier n'ose contrôler, par peur de déclencher des émeutes. Pas peur de se voir sanctionné pour avoir fait son métier.

La loi sur le voile intégral fête ses cinq ans lundi. Mais les policiers hésitent toujours à verbaliser, car ils craignent « des émeutes comme à Trappes en 2013 ».

223 verbalisations en 2015 contre près de 400 en 2014. Depuis la promulgation de la loi il y a cinq ans, 1.500 femmes ont été verbalisées et l'an dernier, le nombre d'amende a presque été divisé par deux par rapport aux années précédentes.

[...]

« **C'est une manière d'ameuter l'entourage** ». La baisse des verbalisations s'explique également par une forme de censure de la part des forces de l'ordre. Selon Nicolas Comte, le secrétaire général adjoint du syndicat Unité SGP police, les policiers préfèrent en effet parfois ne pas verbaliser. Une manière, pour eux, d'éviter les émeutes, comme ce fut le cas à Trappes en 2013 par exemple. « Bien souvent, c'est de la provocation. Le fait de porter le voile dans la rue, sachant que c'est illégal, c'est chercher à se faire interpellé et contrôlé », estime le syndicaliste, interrogé par Europe 1. « C'est aussi une manière d'ameuter l'entourage ». En conséquences, « ces situations sont compliquées à gérer pour mes collègues, car elles peuvent parfois conduire à des mini-émeutes », affirme encore Nicolas Comte qui déplore que « la sanction est assez faible, car les amendes ne sont que de 150 euros » . `

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://www.europel.fr/societe/verbaliser-le-port-du-voile-integral-cela-peut-conduire-a-des-mini-emeutes-2716309>

On le sait, à Résistance républicaine, la loi n'est imposée qu'aux Français d'origine, ceux qui ont roulé à 56 à l'heure, ceux qui n'ont pas attaché leur ceinture, ceux qui ont dépassé d'un quart d'heure le stationnement autorisé.

Pour les autres, c'est déjà la charia. Seuls les musulmans peuvent imposer la loi de Mahomet, et uniquement celle-ci aux

musulmans.

Les policiers français et leurs responsables ont compris cela. C'est une loi non écrite. La plus simple, la meilleure. Les musulmans n'ont même pas besoin de gagner les élections comme le souhaitent les Frères musulmans et les salafistes. La délinquance, la violence, les agressions, le terrorisme, les émeutes, la victimisation dans les medias... imposent de fait la loi musulmane à tous.

C'est pourquoi un Redoine Faïd a pu vivre 3 mois à l'abri des poursuites, sous sa burqa.

C'est pourquoi des attentats effectués par des emburkinés, hommes et femmes ont lieu régulièrement et c'est pourquoi nous ne sommes pas à l'abri. Nulle part. On ne vous remercie pas, Edouard Philippe.

En août dernier, en Afghanistan, des kamikazes en burqa ont attaqué une mosquée chiite, près de 30 morts

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/08/03/2846153-afghanista-n-moins-20-morts-attentat-visant-mosquee-chiite.html>

Partout dans le monde, on interdit la burqa à cause des attentats-suicide

Au Tchad :

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/17/le-tchad-interdit-la-burqa-apres-un-double-attentat-suicide_4656412_3212.html

Au Cameroun :

https://www.bbc.com/afrique/region/2015/07/150717_cameroun

En Lombardie :

<https://www.cnews.fr/monde/2015-12-13/la-lombardie-interdit-la-burqa-et-le-niqab-suite-aux-attentats-de-paris-718087>

Partout, sauf en France. La burqa est interdite mais l'interdiction n'est pas appliquée. Comme si la loi n'existait pas.

Vous avez fait quoi, avec Collomb, Edouard Philippe, pendant 17 mois, à part déguster ensemble les bouteilles de vin que vous vous êtes offert réciproquement lors de paris stupides ?

<https://www.rtl.fr/actu/politique/gerard-collomb-gagne-une-bouteille-de-vin-dans-un-pari-avec-edouard-philippe-7792505329>

Voilà quoi ces deux incompetents ont passé leur temps...

Pendant ce temps, Laura, Mauranne, Adrien et tant d'autres étaient assassinés. Pendant ce temps Redoine Faïd s'évadait et se baladait en burqa.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/14/chaque-jour-depuis-un-mois-des-musulmans-ont-tue-38-personnes-et-en-ont-blese-35/>

Oui il faut un tribunal d'exception et 12 balles dans la peau pour ces salopards, accompagnés de Macron.